

# La Réforme dans la Région MENA

**MENA-OECD Steering Group Meeting  
3 May 2010, Paris, France**

**Wassim HARB**

Superviseur General

Le Centre Arabe pour le Développement de l'Etat de Droit et de l'Intégrité (ACRLI)



# Vue d'Ensemble



<b>Profile</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Centre Arabe pour le Développement de l'Etat de Droit et de l'Intégrité (ACRLI) est une organisation civile, a but non lucratif créée en 2003 à Beyrouth- Liban.</li><li>•ACRLI a une vocation régionale ayant des branches affiliées (Irak, Yémen, Jordanie) ainsi que des bureaux de représentation (Bahreïn, EAU, Egypte, Palestine).</li><li>•ACRLI est dotée d'un grand réseau de partenaires comprenant des organisations régionales et internationales.</li></ul>
<b>Objectives</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>•ACRLI vise à promouvoir et à renforcer la Bonne Gouvernance et l'Etat du Droit dans la région Arabe.</li></ul>



# Les activités clés



Activités	Résultats
<b>Elaboration des « indicateurs de mesure- Benchmarking indicators » sur l'état de la justice dans le monde Arabe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les résultats de cette étude ont été retenus comme source de références par les instances judiciaires respectives de ces pays.</li><li>• Ces indicateurs ont été endossés par un groupe de ministres de la justice représentant ces pays : la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, et le Yémen.</li></ul>
<b>Le Développement et l'élaboration des études et des enquêtes sur des thèmes relevant du domaine des affaires enrichies par des données empiriques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dessiner les périmètres de réformes qui devraient avoir lieu afin d'améliorer la conduite des affaires dans la région MENA.</li><li>• l'endossement des recommandations résultant des études par les ministères concernés.</li></ul>
<b>Edification de la base de données juridiques qu'ACRLI a pu produire comprenant une compilation quasi-exhaustive du corpus législatifs et réglementaires Arabes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès libre à l'information avec une option de présentation comparative sur le même écran.</li></ul>



# Leçons Apprises et MENA-OCDE Coopération



## Les Leçons Apprises

## les Mesures à Prendre

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• La réforme institutionnelle dans le monde arabe reste toujours une priorité qui mérite l'attention .</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Coopération entre les pays du MENA et de l'OCDE.</li></ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• La réforme implique une volonté politique claire et manifeste ce qui n'est pas le cas dans tous les pays du MENA.</li><li>• L'importance d'impliquer les instances relevant du monde des affaires tel que les groupes professionnels dans les mécanismes et circuits de reforme.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Canaliser l'effort vers des secteurs dans laquelle la politique n'est pas directement et viscéralement impliquée.</li></ul>                           |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Les efforts et les activités basés sur les mécanismes d'apprentissage (Peer review and Learning process) par les pairs a été favorablement reçu dans les pays des MENA .</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>• la bonne préparation préalable ainsi qu'une méthodologie appropriée consistant à mesurer les résultats de chaque mécanisme d'apprentissage.</li></ul> |



# Leçons Apprises et MENA-OCDE Coopération



- La nécessité de lancer une initiative consistant à fournir des réformes visant à créer un environnement juridique approprié et propice pour l'épanouissement et la sécurité des affaires.

- **Lancer une nouvelle approche avec l'Initiative MENA-OCDE qui pourrait consister à:**
  1. Faire des approches de mesures (Benchmarking) de l'environnement juridique dans les deux piliers juridiques (loi et règlement) et judiciaires.
  2. Améliorer le processus de production législative et réglementaire par l'adoption des méthodologies appropriées pour l'élaboration en se basant sur les mécanismes d'évaluation en particulier des besoins et des effets (e.g. RIA, etc.)
  3. Concevoir des modules de formation en droit des affaires qui peuvent aider à hausser le niveau de la capacité des professionnels et introduire la culture de la performance et de l'excellence